

CONSEILS DE QUARTIERS

CENTRE-VILLE ÉLARGI

DATE DE LA RÉUNION : 28/01/2023



Rue Berthe Morisot:
Q: Absence de panneau et de marquage au sol sur la place handicapée.
R: Une opération de marquage au sol sera réalisée en cours d'année.

Rue Berthe Morisot:
Q: Présence de déchets.

Avenue de Clichy sous Bois:
Q: Manque de propreté:

Rue Paul Bert:
Q: Présence de déchets.

Avenue Victor Hugo:
Q: Présence de déchets et de feuilles mortes non ramassées depuis 2 mois.
R: Une nouvelle organisation du services de propreté est en cours d'élaboration et devra être effective à l'automne.

Rue du Chalet:
Q: Absence d'emplacement pour les containers.
R: Des travaux de réaménagement vont être programmés sur cet axe.

Rue Henri Barbusse:
Q1: Manque de place de stationnement.
Q2: Demande de reprise de la peinture sur les passages piétons.
Q3: Demande de dos d'âne afin de réduire la vitesse, trop longtemps.
Q4: A quand le tramway ?
Q5: Stationnement payant, absence d'horodateur.
R1: Un parking souterrain sera livré en 2024.
R2: Des travaux de peinture sont programmés au 1^{er} sem. 2023.
R3: Un tel aménagement ne peut être fait car cela générerait le passage du bus.
R4: Une étude exploratoire est en cours (IDF Mobilité).
R5: Une signalétique ainsi que 9 horodateurs sont présents.

67 Rue Henri Barbusse:
Q: Déversement des eaux usées dans le parking et parties communes de la résidence.
R: Une action a été entamée auprès de Nexity.

Avenue des abricots:
Q: Que va devenir cette rue ? 4 maisons préemptées.
R: 3 pavillons ont été achetés par l'EPFIF pour freiner des opérations immobilières denses dans ce secteur. La Ville souhaitant avoir la maîtrise de l'urbanisation, l'acquisition de parcelles par une entité publique permet de remplir cet objectif.

Avenue de Clichy sous Bois:
Q: Stationnement des voitures et des camions sur les trottoirs.
R: Des verbalisations sont effectuées par la Police Municipale.

Rue Royer:
Q: Stationnement véhicule 20m³ sur une place Véhicule Léger, ce qui cause un problème de visibilité.
R: Ce fait ne constitue pas une effraction. Par ailleurs, la Police reste vigilante concernant les stationnements gênants.

Q: Nuisances sonores dues aux passages de motos cross.
R: La Ville reste vigilante quant aux phénomènes de rodéos sauvages.

Boulevard Hardy:
Q1: Excès de vitesse, notamment pour les bus. Est-il possible d'installer un dos d'âne?
Q2: Réduction et réparation de l'éclairage.
R1: Les aménagements urbains déjà présents ne permettant pas de réduire la vitesse, des contrôles de vitesse vont être renforcés. Par ailleurs, pour des raisons techniques, l'installation d'un dos d'âne ne peut être envisagée.
R2: La modernisation de l'éclairage a été effectuée en 2022.

Avenue du Capitaine Ferberg :
Q: Etat de la route déplorable.
R: Des travaux sur cette voie vont être programmés.

Q: Présence de feuilles mortes sur la chaussée.
R: Une nouvelle prestation de balayage des voies est en cours d'élaboration et devra être effective pour l'automne.

Q: Déploiement de la fibre par SFR ? Habitants dans l'attente depuis le 16/11.
R: SFR a été choisi par l'ARCEP qui est un organisme d'État, la ville relance régulièrement SFR pour ces extensions, la couverture est à ce jour de 95 %.

Q: Devenir de la propriété SIMON ?
R: Le parc a vocation à devenir un parc public et la maison va accueillir des services municipaux.

Q: Rénovation du centre équestre pour le bien-être des chevaux et des cavaliers.
R: Un programme de travaux est en cours sur plusieurs années.

Rue Delagarde:
Q: Excès de vitesse, est-il possible de mettre un radar au feu.
R: L'aménagement d'un radar sur cet axe n'est pas pertinent car il n'a pas été relevé de vitesse excessive.

Rue du Vieux Chemin de Coubron:
Q: Problème de stationnement sur le trottoir dans un tournant.
R: Aucun signalement sur ce sujet n'est recensé par la Police Municipale. Les riverains sont invités à appeler la Police.

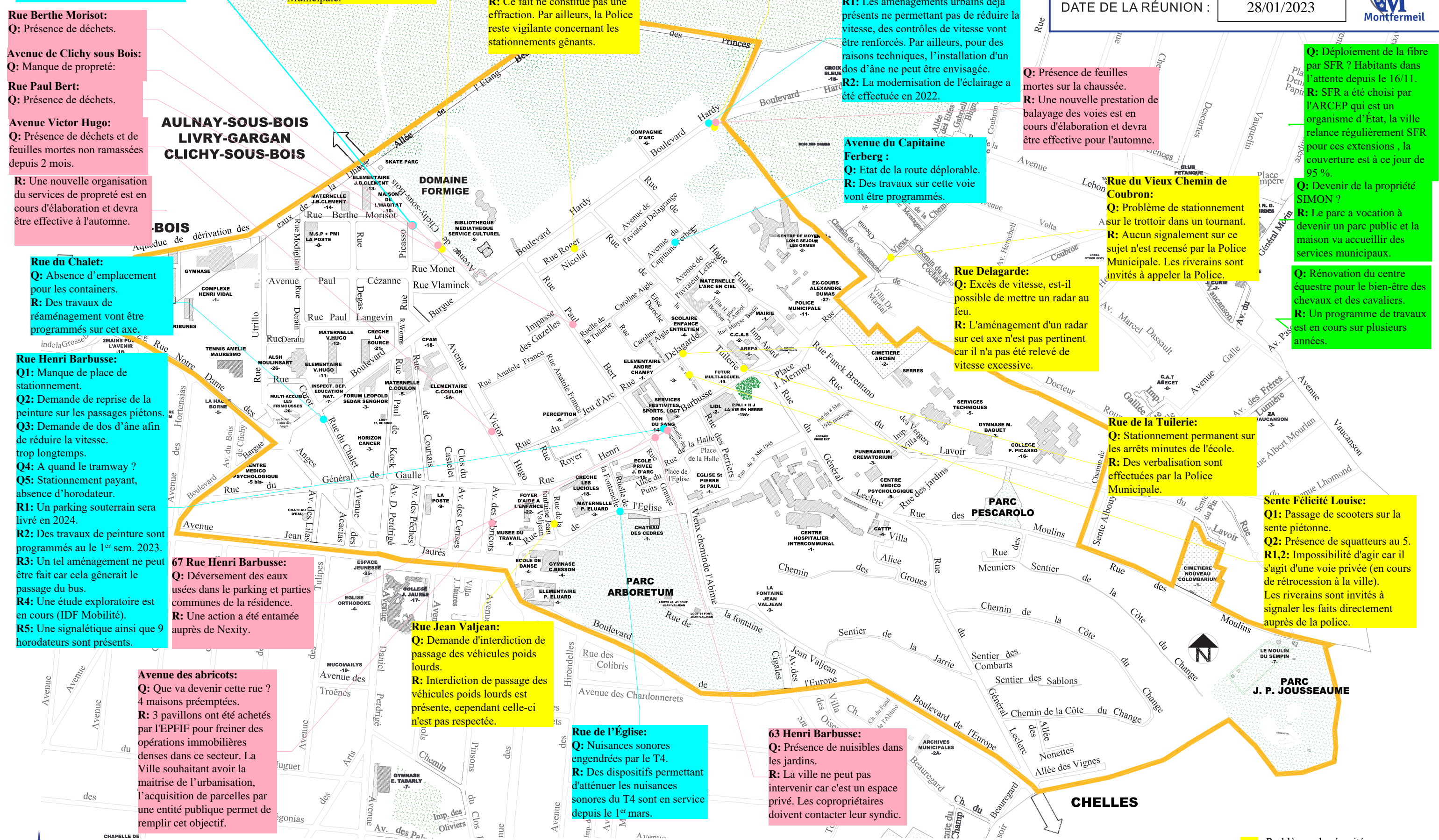
Rue de la Tuilerie:
Q: Stationnement permanent sur les arrêts minutes de l'école.
R: Des verbalisation sont effectuées par la Police Municipale.

Sente Félicité Louise:
Q1: Passage de scooters sur la sente piétonne.
Q2: Présence de squatteurs au 5.
R1,2: Impossibilité d'agir car il s'agit d'une voie privée (en cours de rétrocession à la ville). Les riverains sont invités à signaler les faits directement auprès de la police.

Rue Jean Valjean:
Q: Demande d'interdiction de passage des véhicules poids lourds.
R: Interdiction de passage des véhicules poids lourds est présente, cependant celle-ci n'est pas respectée.

Rue de l'Église:
Q: Nuisances sonores engendrées par le T4.
R: Des dispositifs permettant d'atténuer les nuisances sonores du T4 sont en service depuis le 1^{er} mars.

63 Henri Barbusse:
Q: Présence de nuisibles dans les jardins.
R: La ville ne peut pas intervenir car c'est un espace privé. Les copropriétaires doivent contacter leur syndic.



- Problèmes de sécurité
- Problèmes de voirie
- Vie du quartier
- Problèmes de propreté